



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ

Siège social :

6, avenue du Pré Félin
74940 ANNECY-LE-VIEUX
Tél. 00 33 (0)4 50 64 00 22
Fax 00 33 (0)4 50 64 03 38
annecy@jfpissettaz.com

57, chemin des Acacias
74100 ETREMBIERES - ANNEMASSE
Tél. 00 33 (0)4 50 92 00 31
Fax 00 33 (0)4 50 92 76 47
annemasse@jfpissettaz.com

6, rue du Cercle
25000 BESANÇON
Tél. 00 33 (0)3 81 80 75 11
Fax 00 33 (0)3 81 88 20 42
besancon@jfpissettaz.com

37, rue d'Antibes
06400 CANNES
Tél. 00 33 (0)4 93 06 25 25
Fax 00 33 (0)4 92 99 26 02
cannes@jfpissettaz.com

1, place du Centenaire
73000 CHAMBERY
Tél. 00 33 (0)4 79 33 70 18
Fax 00 33 (0)4 79 85 60 85
chambery@jfpissettaz.com

28, impasse des Primevères
74400 CHAMONIX
Tél. 00 33 (0)4 50 53 16 67
Fax 00 33 (0)4 50 53 45 30
chamonix@jfpissettaz.com

Place de l'Église
74390 CHATEL
Tél. 00 33 (0)4 50 73 29 38
Fax 00 33 (0)4 50 73 23 68
chatel@jfpissettaz.com

Grande Rue
73120 COURCHEVEL 1650
Tél. 00 33 (0)4 79 08 29 43
Fax 00 33 (0)4 79 01 10 18
courchevel@jfpissettaz.com

66, rue Carnot
74210 FAVERGES
Tél. 00 33 (0)4 50 44 69 58
Fax 00 33 (0)4 50 44 69 57
faverges@jfpissettaz.com

15, cours Aristide Briand
69300 CALUIRE-LYON
Tél. 00 33 (0)4 78 08 00 37
Fax 00 33 (0)4 78 08 37 19
lyon@jfpissettaz.com

38, route de Besançon
25300 PONTARLIER
Tél. 00 33 (0)3 81 46 48 55
Fax 00 33 (0)3 81 39 76 98
pontarlier@jfpissettaz.com

17, place du Foron
74950 SCIONZIER
Tél. 00 33 (0)4 50 98 07 28
Fax 00 33 (0)4 50 98 54 51
scionzier@jfpissettaz.com

2, avenue des Allobroges
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 00 33 (0)4 50 71 01 08
Fax 00 33 (0)4 50 26 32 76
thonon@jfpissettaz.com



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE GENEVE

14, rue de la Corraterie
CH-1211 GENEVE 11
Tél. 00 41 (0)22 312 18 50
Fax 00 41 (0)22 781 02 76
geneve@jfpissettaz.com

www.fiduciaire-jfpissettaz.com

Vous conseiller...

AUDIT

- Audit légal et contractuel
- Commissariat aux comptes
- Révision comptable

CONSEIL EN GESTION, ORGANISATION ET STRATÉGIE

- Prévisionnels et tableaux de bord
- Tableaux de financement
- Choix du financement
- Réorganisation d'entreprises

CONSEIL EN GESTION PATRIMONIALE ET ASSURANCES

- Audit des contrats existants
- Bilans patrimoniaux et successoraux
- Choix du statut du dirigeant
- Fiscalité personnelle (ISF)

Historique

Le cabinet Jean-François Pissettaz, créé en 1977, est devenu **la Fiduciaire Jean-François Pissettaz** en 1986. Aujourd'hui la Fiduciaire est implantée dans une dizaine de villes du grand quart sud-est de la France : Annecy, Annemasse, Besançon, Cannes, Chambéry, Faverges, Lyon, Pontarlier, Scionzier et Thonon-les-Bains. Des bureaux secondaires à Chamonix, Châtel et Courchevel viennent compléter ces implantations.

En 1994, pour accompagner ses clients et répondre à leurs attentes, elle a racheté **la Fiduciaire de la Corraterie** à Genève. Elle entretient aussi des relations privilégiées avec l'Italie, la Roumanie et la Tunisie.

Avec ses conseils et ses audits, l'objectif de la Fiduciaire est d'accompagner le chef d'entreprise de la Création à la Transmission en l'assistant dans les domaines du chiffre, du droit, de la fiscalité, de la gestion, de la finance, des ressources humaines et de la formation.

Vous guider...

ASSISTANCE COMPTABLE

- Préparation et établissement des comptes annuels
- Établissement des déclarations fiscales
- Assistance aux contrôles

ASSISTANCE SOCIALE

- Gestion administrative de la paie
- Charges sociales et déclarations
- Assistance au recrutement (définition de poste)

ASSISTANCE JURIDIQUE ET FISCALE

- Choix de la structure juridique
- Établissement des formalités
- Assistance à l'acquisition, transformation et cession
- Établissement de baux

Vous accompagner...

RAPPROCHEMENT ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Analyse du projet
- Recherche de partenaires
- Assistance à la négociation
- Évaluation et montage financier

FORMATION

- Analyse des besoins
- Élaboration du plan de formation
- Recherche de financements
- Organisation de stages

RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES

- Étude des opportunités
- Fiscalité
- Aide à l'implantation

“ La loi et l'environnement économique de plus en plus incertain imposent de nombreuses obligations aux entreprises de toutes tailles, qu'elles soient industrielles, commerciales, artisanales ou agricoles, mais aussi aux professions libérales.

Conseiller compétent et permanent, l'expert-comptable les aide à répondre à ces exigences mais aussi à analyser et à résoudre les problèmes qui jalonnent la vie de l'entreprise.

De même, et pour faciliter vos relations avec vos partenaires économiques et financiers, l'engagement formel de votre expert-comptable garantit vos informations financières.

Disponible et à votre écoute, il est toujours prêt à vous faire bénéficier de son expérience et de celle des partenaires dont il a su s'entourer et évoquer avec vous les solutions préconisées, ayant pour seul objectif, la réussite de vos affaires.

”
Jean-François Pissettaz

